

Date d'approbation : 05/02/15

Date d'applicabilité : 05/02/15

Date de fin de validité :

NT	SI-INFO	PSI-CIMPSI-DPCM	11	00518
----	---------	-----------------	----	-------

Indice : 3

Processus ARENH Guide d'implémentation des fichiers des RE multi fournisseurs

21 Pages

Documents annulés :

Documents de référence :

Référence fonctionnelle :

Résumé :

Cette note définit les formats des fichiers que les RE multi fournisseurs doivent constituer et transmettre à RTE dans le cadre du processus ARENH.

Il est également indiqué les modalités de transmission de ces fichiers à RTE.

Accessibilité :

Libre	X
RTE	
Restreinte	
Confidentielle	

Métier et processus porteurs directement impliqués :

Métier, fonction	SI-INFO
Macroprocessus RTE	
Processus local	

Domaine GED :

Public	X
Privé	

SOMMAIRE

1. Objet.....	3
2. Terminologie.....	3
3. Les données à transmettre par les RE concernés	4
4. Origine des données.....	5
5. Les fichiers à transmettre	6
5.1 Les codes nécessaires pour la constitution des fichiers	6
5.2 Caractéristiques des fichiers.....	7
5.3 Exemples de nom de fichier	9
5.4 Exemple de contenu du fichier	10
6. Modalités de transmission à RTE	12
6.1 Etape 1 - Dépôt des fichiers sur Post'nGo.....	13
6.1.1 Sélection des fichiers	13
6.1.2 Renseignement de l'expéditeur	15
6.1.3 Soumission des fichiers	15
6.2 Etape 2 - Sélection des destinataires RTE.....	17
6.2.1 Ajout des destinataires.....	17
6.2.2 Ajout du message à l'email de notification (optionnel)	18
6.3 Etape 3 - Confirmation de votre envoi.....	20

1. Objet

Dans le cadre du processus ARENH qui découle de l'application du décret 2011-466, ce document a pour objet de décrire :

- Les données à transmettre à RTE par les Responsables d'Equilibre (RE) concernés,
- Les formats des fichiers à respecter devant contenir ces données,
- Les modalités d'envoi de ces données à RTE et la date limite de réception de ces données par RTE.

Cette note vient en complément de la note « Méthode de calcul de la consommation constatée d'un fournisseur dans le cadre de l'ARENH en application du décret 2011-466 » (note [1]).

2. Terminologie

ARENH : Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique

CRE : Commission de Régulation de l'Energie

GRD : Gestionnaire de Réseau de Distribution

NEB : Service de Notification d'Echange de Bloc d'énergie

RE : Responsable d'Equilibre

RPD : Réseau Public de Distribution

RPT : Réseau Public de Transport

3. Les données à transmettre par les RE concernés

Les RE concernés sont les RE qui ont dans leur périmètre des clients finals alimentés par plusieurs fournisseurs dont au moins un fournisseur ayant bénéficié de l'ARENH. Ces RE sont appelés RE multi fournisseurs.

Avant le 10 avril de l'année A+1, ces RE doivent transmettre à RTE, pour l'année de consommation A, pour chaque fournisseur, les données suivantes au pas demi-horaire :

1. La courbe de charge des grands clients RPT télérelevés moins les NEB RE-Site RPT en provenance d'autres RE (cf. §4.3.1 de la note [1])
2. La courbe de charge des NEB RE-Sites RPT livrées par le fournisseur sur des sites RPT non rattachés à son périmètre (cf. §4.3.1 de la note [1])
3. La courbe de charge des corrections $E_{\text{Excédent}}$ à affecter au fournisseur, liées aux NEB RE-Sites RPT livrées par le fournisseur en excédent des consommations réelles de sites RPT (cf. §4.3.1 de la note [1])
4. La courbe de charge agrégée calée des petits clients profilés RPD (cf. §4.3.2 de la note [1]). **Cette courbe est à fournir jusqu'à l'année de consommation 2015 incluse.**
5. La courbe de charge agrégée calée des grands clients profilés RPD (cf. §4.3.2 de la note [1]). **Cette courbe est à fournir jusqu'à l'année de consommation 2015 incluse.**
6. La courbe de charge agrégée calée des clients profilés RPD (cf. §4.3.2 de la note [1]). **Cette courbe est à fournir à partir de l'année de consommation 2016.**
7. La courbe de charge agrégée des grands clients télérelevés RPD moins les NEB RE-Site RPD en provenance d'autres RE (cf. §4.3.2 de la note [1])
8. La courbe de charge des NEB RE-Sites RPD déclarées par le RE pour le compte du fournisseur à destination de sites non rattachés à son périmètre (cf. §4.3.2 de la note [1])
9. La courbe de charge des corrections $E_{\text{Excédent}}$ à affecter au fournisseur, liées aux NEB RE-Sites RPD déclarées par le RE pour le compte du fournisseur en excédent des consommations réelles de sites RPD (cf. §4.3.2 de la note [1]).

4. Origine des données

Comme indiqué dans le §4.2 de la note [1], les RE multi fournisseurs doivent souscrire :

- Lorsqu'elles existent, les prestations de publication de données des GRD,
- Les prestations du service Dat@RTE auprès de RTE.

Les données ARENH publiées par RTE au travers du service Dat@RTE sont les suivantes :

- La courbe de charge des grands clients RPT télérelevés (moins les NEB RE-Site RPT en provenance d'autres RE) par site RPT
- La courbe de charge des NEB RE-Sites RPT par site RPT
- La courbe de charge des corrections $E_{\text{Excédent}}$ par site RPT
- La courbe de charge agrégée calée des petits clients profilés RPD par RE et par GRD
- La courbe de charge agrégée calée des grands clients profilés RPD par RE et par GRD
- La courbe de charge agrégée calée des clients profilés RPD par RE et par GRD
- La courbe de charge agrégée des grands clients télérelevés RPD (moins les NEB RE-Site RPD en provenance d'autres RE) par RE et par GRD
- La courbe de charge des corrections $E_{\text{Excédent}}$ par RE et par GRD.
- Le coefficient de calage ARENH appliqué aux courbes de charge des clients profilés (petits clients, grands clients et clients) afin de caler ces courbes.

RTE publie ces données au fil de l'eau. Les données relatives à l'année A sont figées au 20 mars de l'année A+1.

Les RE multi fournisseurs doivent se rapprocher des GRD pour obtenir la courbe de charge par site RPD des corrections $E_{\text{Excédent}}$ liées aux NEB RE-Sites RPD livrées en excédent des consommations réelles des sites, et au besoin la courbe de charge des NEB RE-Sites RPD par site RPD.

5. Les fichiers à transmettre

Les fichiers à transmettre par les RE multi fournisseurs à RTE sont des fichiers au format CSV.

Chaque fichier est propre à un type de courbe.

Ainsi, pour les années de consommation de 2011 à 2015, les RE multi fournisseurs doivent transmettre 8 fichiers pour chaque mois de livraison ARENH.

Puis, à compter de l'année de consommation 2016, les RE multi fournisseurs doivent transmettre 7 fichiers pour chaque mois de livraison ARENH.

Chaque fichier contient les données de TOUS les fournisseurs du RE multi fournisseurs pour UN MOIS CALENDRAIRE de données.

ATTENTION : pour chaque type de courbe, le RE multi fournisseurs doit fournir les données pour CHAQUE fournisseur ayant obtenu de l'ARENH qui l'a désigné, ainsi que pour un fournisseur « Autres ». Le fournisseur « Autres » correspond à l'ensemble de tous les fournisseurs qui n'ont pas demandé de l'ARENH et qui sont hébergés dans le périmètre du RE multi fournisseurs.

Si pour un type courbe, un fournisseur n'a pas de données, le fichier doit contenir des valeurs à zéro pour ce fournisseur.

5.1 Les codes nécessaires pour la constitution des fichiers

Le nom du fichier contient un code identifiant le RE multi fournisseurs.

Ce code identifiant le RE (également appelé « code DECOMPTE ») est donné par RTE. Le RE multi fournisseurs doit s'adresser à son chargé relation clientèle.

Le contenu du fichier contient les codes des fournisseurs ayant obtenu de l'ARENH, et le code du fournisseur « Autres ».

Comme indiqué au §4.1 de la note [1], la CRE définit les codes des fournisseurs ayant obtenu de l'ARENH et ceux des fournisseurs « Autres ». Pour chaque RE multi fournisseurs, il est défini un code fournisseur « Autres ». Les RE multi fournisseurs doivent donc s'adresser à la CRE pour obtenir les codes des fournisseurs (fournisseurs ayant obtenu de l'ARENH et ayant désigné le RE multi fournisseurs, et fournisseur « Autres »).

5.2 Caractéristiques des fichiers

Les caractéristiques des fichiers sont les suivantes :

- Fichier au format CSV.
- Noms des fichiers :

`RE_TypeCourbe_CodeRE_P_MMAAAA_G_DateHeureGeneration.csv`

Où,

- *TypeCourbe* est un libellé relatif à un type de courbe. Les valeurs possibles sont :

Valeurs possibles du libellé de <i>TypeCourbe</i>	Description fonctionnelle
RPT-GCTF	Courbe de charge des grands clients RPT télérelevés par fournisseur
RPT-NEBF	Courbe de charge des NEB Site RPT par fournisseur sans correction
RPT-EEXCDF	Courbe de charge des énergies excédantes des NEB Site RPT par fournisseur
RPD-PCPCF	Courbe de charge agrégée des petits clients profilés par fournisseur, calée NB : Ce type de courbe est à fournir jusqu'à l'année de consommation 2015 incluse (cf. §3 du présent document)
RPD-GCPCF	Courbe de charge agrégée des grands clients profilés par fournisseur, calée NB : Ce type de courbe est à fournir jusqu'à l'année de consommation 2015 incluse (cf. §3 du présent document)
RPD-CPCF	Courbe de charge agrégée des clients profilés par fournisseur, calée NB : Ce type de courbe est à fournir à partir de l'année de consommation 2016 (cf. §3 du présent document)
RPD-GCTF	Courbe de charge agrégée des grands clients RPD télérelevés par fournisseur
RPD-NEBF	Courbe de charge des NEB Site RPD par fournisseur sans correction
RPD-EEXCDF	Courbe de charge des énergies excédantes des NEB Site RPD par fournisseur

- *CodeRE* est le code du RE (appelé également « code DECOMPTEs »), voir le §5.1 du présent document,

Processus ARENH
Guide d'implémentation des fichiers
des RE multi fournisseurs

- *MMAAAA* est le mois et l'année de consommation. *MM* est le numéro du mois sur 2 chiffres. *AAAA* est l'année sur 4 chiffres. *MMAAAA* définit le MOIS de données contenues dans le fichier,
 - *DateHeureGeneration* est la date /heure de génération du fichier au format *YYYYMMDDHHMMSS*
- Contenu des fichiers :
- Ligne d'entête : DATE;POS;VAL;CODE_FOURNISSEUR;
 - 1^{ère} colonne : Date de mesure au format JJ/MM/AAAA, où :
 - JJ est le numéro du jour dans le mois sur 2 chiffres
 - MM est le numéro du mois sur 2 chiffres
 - AAAA est le numéro de l'année sur 4 chiffres
 - 2^{ème} colonne : position du pas demi-horaire :
 - Ce champ position prend les valeurs de 1 à 48 pour un jour normal.
 - Ce champ position prend les valeurs de 1 à 46 pour un jour de changement d'heure Hiver > Été.
 - Ce champ position prend les valeurs 1 à 50 pour un jour de changement d'heure Été > Hiver). Pour la journée de 25 heures (changement d'heure Été > Hiver), l'heure en double est positionnée chronologiquement.

La correspondance entre le numéro de la position et le pas demi-horaire est la suivante selon le type de jour :

Jour normal (24 heures, 48 pas demi-horaires) :

Position	1	2	3	4	45	46	47	48
Pas demi-horaire	00h00	00h30	01h00	01h30	22h00	22h30	23h00	23h30

Jour de changement d'heure Hiver > Été (23 heures, 46 pas demi-horaires) :

Position	1	2	3	4	5	6	7	45	46
Pas demi-horaire	00h00	00h30	01h00	01h30	03h00	03h30	04h00	23h00	23h30

Jour de changement d'heure Été > Hiver (25 heures, 50 pas demi-horaires) :

Position	1	5	6	7	8	9	10	49	50
Pas demi-horaire	00h00	02h00	02h30	02h00	02h30	03h00	03h30	23h00	23h30

- 3^{ème} colonne : puissance moyenne en MW correspondant au pas demi-horaire repéré par le numéro de la position (nombre décimal positif avec une virgule comme séparateur de décimales et 3 décimales)
- 4^{ème} colonne : Code du Fournisseur, voir le §5.1 du présent document
- Toutes les lignes se terminent par un point-virgule et le retour chariot est au format windows ou Unix

Un fichier doit contenir tous les fournisseurs du RE multi fournisseurs (fournisseurs ayant reçu de l'ARENH et fournisseur « Autres »).

Pour chaque fournisseur, le fichier doit contenir les données pour chaque jour du mois en question et pour chaque demi-heure.

Si pour un type de courbe, un fournisseur n'a pas de données (par exemple pas de courbe de charge des petits clients profilés calée), les valeurs doivent être renseignées à zéro.

5.3 Exemples de nom de fichier

Soit un RE multi fournisseurs ayant pour code RE : RE_NOMRE

Les fichiers suivants concernent le mois de consommation de juillet 2011 :

- Courbes de charge des grands clients RPT télérelevés par fournisseur
 - type de courbe : RPT-GCTF
 - Nom du fichier :
RE_RPT-GCTF_RE_NOMRE_P_072011_G_20120410140000.csv
- Courbes de charge des NEB Site RPT par fournisseur sans correction
 - type de courbe : RPT-NEBF
 - Nom du fichier :
RE_RPT-NEBF_RE_NOMRE_P_072011_G_20120410140000.csv
- Courbes de charge des énergies excédantes des NEB Site RPT par fournisseur
 - type de courbe : RPT-EEXCDF
 - Nom du fichier :
RE_RPT-EEXCDF_RE_NOMRE_P_072011_G_20120410140000.csv
- Courbes de charge agrégée des petits clients profilés par fournisseur, calée
 - type de courbe : RPD-PCPCF
 - Nom du fichier :
RE_RPD-PCPCF_RE_NOMRE_P_072011_G_20120410140000.csv
- Courbes de charge agrégée des grands clients profilés par fournisseur, calée
 - type de courbe : RPD-GCPCF
 - Nom du fichier :
RE_RPD-GCPCF_RE_NOMRE_P_072011_G_20120410140000.csv

- courbes de charge agrégée des clients profilés par fournisseur, calée
 - o type de courbe : RPD-CPCF
 - o Nom du fichier :
RE_RPD-CPCF_RE_NOMRE_P_072011_G_20120410140000.csv
- Courbes de charge agrégée des grands clients RPD télérelevés par fournisseur
 - o type de courbe : RPD-GCTF
 - o Nom du fichier :
RE_RPD-GCTF_RE_NOMRE_P_072011_G_20120410140000.csv
- Courbes de charge des NEB Site RPD par fournisseur sans correction
 - o type de courbe : RPD-NEBF
 - o Nom du fichier :
RE_RPD-NEBF_RE_NOMRE_P_072011_G_20120410140000.csv
- Courbes de charge des énergies excédantes des NEB Site RPD par fournisseur
 - o type de courbe : RPD-EEXCDF
 - o Nom du fichier :
RE_RPD-EEXCDF_RE_NOMRE_P_072011_G_20120410140000.csv

5.4 Exemple de contenu du fichier

Le contenu de fichier suivant concerne le mois de consommation de juillet 2011, pour 2 fournisseurs ayant pour code : 17XEIC-FOURNISS1 (fournisseur ayant obtenu de l'ARENH) et 17XEIC-FRN-AUTRE (fournisseur « Autres »).

```

DATE;POS;VAL;CODE_FOURNISSEUR;
01/07/2011;1;154,254;17XEIC-FOURNISS1;
01/07/2011;2;155,021;17XEIC-FOURNISS1;
01/07/2011;3;154,001;17XEIC-FOURNISS1;
.....
01/07/2011;46;155;17XEIC-FOURNISS1;
01/07/2011;47;156;17XEIC-FOURNISS1;
01/07/2011;48;148;17XEIC-FOURNISS1;
.....
.....
31/07/2011;1;241,001;17XEIC-FOURNISS1;
31/07/2011;2;145,457;17XEIC-FOURNISS1;
31/07/2011;3;215,024;17XEIC-FOURNISS1;
.....
31/07/2011;46;155;17XEIC-FOURNISS1;
31/07/2011;47;156;17XEIC-FOURNISS1;
31/07/2011;48;148;17XEIC-FOURNISS1;
.....
.....
01/07/2011;1;51;17XEIC-FRN-AUTRE;
01/07/2011;2;51,45;17XEIC-FRN-AUTRE;

```

Processus ARENH
Guide d'implémentation des fichiers
des RE multi fournisseurs

01/07/2011;3;50,001;17XEIC-FRN-AUTRE;

.....

01/07/2011;46;47;17XEIC-FRN-AUTRE;

01/07/2011;47;45,258;17XEIC-FRN-AUTRE;

01/07/2011;48;40,154;17XEIC-FRN-AUTRE;

.....

.....

31/07/2011;1;51;17XEIC-FRN-AUTRE;

31/07/2011;2;51,45;17XEIC-FRN-AUTRE;

31/07/2011;3;50,001;17XEIC-FRN-AUTRE;

.....

31/07/2011;46;47;17XEIC-FRN-AUTRE;

31/07/2011;47;45,258;17XEIC-FRN-AUTRE;

31/07/2011;48;40,154;17XEIC-FRN-AUTRE;

6. Modalités de transmission à RTE

Avant le 10 avril de l'année A+1, les RE multi fournisseurs doivent avoir transmis à RTE les fichiers des différentes courbes de charge par fournisseur pour l'année A de consommation.

Cette transmission des fichiers doit se faire en utilisant le service de Poste Restante de RTE qui permet de déposer les fichiers destinés à RTE.

Ce service est accessible par Internet au moyen d'un navigateur via l'adresse :

<https://postngo.rte-france.com>

A partir de la page d'accueil (Cf. Figure 1 ci-après), veuillez suivre les étapes décrites dans la suite de ce document.

The screenshot shows the Post'nGo web interface. At the top, the logo 'Post'nGo' is displayed with the tagline 'Postez, envoyez !' and 'Un service de Rte'. Below the logo, it says 'Le service d'envoi de fichiers volumineux'. On the right side, there are links for 'FAQ', 'Mentions légales', 'English', and 'Français'. The main content area is titled 'Vos fichiers' and contains three numbered steps: 1. 'Sélectionner des fichiers' with an 'Ajouter...' button and a warning to encrypt sensitive documents; 2. 'Expéditeur' with a text input field for 'Votre email professionnel*'; 3. 'Soumettre' with a CAPTCHA image showing 'BZmAw' and a text input field to enter the CAPTCHA. There are also two 'Information' boxes: one about email confirmation and another about antivirus scanning. At the bottom right, there is a 'Poster les fichiers' button.

Figure 1. Page d'accueil Post'nGo

6.1 Etape 1 - Dépôt des fichiers sur Post'nGo

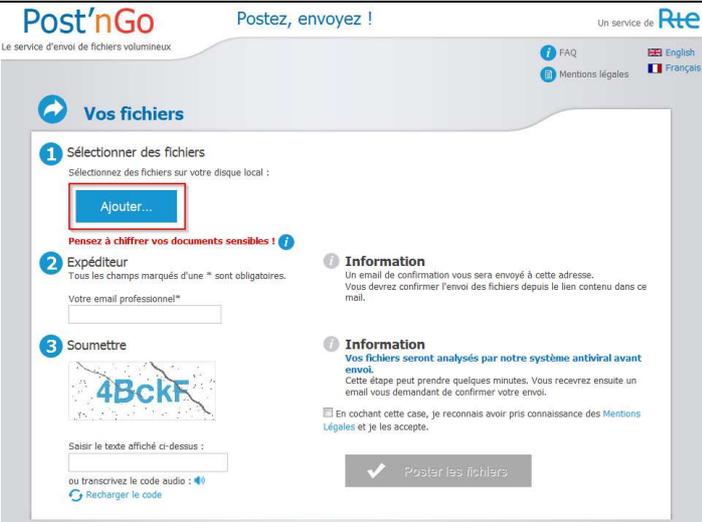
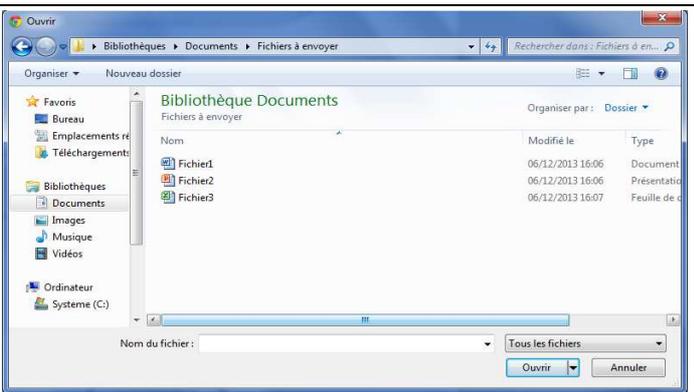
Cette première étape est découpée en 3 actions détaillées par la suite :

1. Sélection des fichiers.
2. Renseignement de l'expéditeur.
3. Soumission des fichiers.

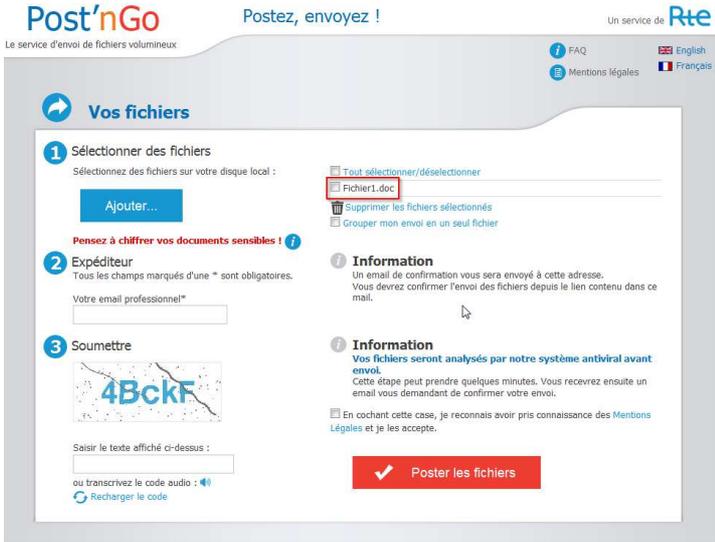
6.1.1 Sélection des fichiers

Dans cette première section, il vous est demandé de sélectionner des fichiers sur le disque local.

Pour cela, suivre le mode opératoire suivant :

<p>1</p> <p>Sous « 1 Sélectionner des fichiers », cliquez sur le bouton « Ajouter... ».</p>	
<p>2</p> <p>Un explorateur Windows permet alors de parcourir les fichiers afin de sélectionner les fichiers à soumettre.</p> <p>La taille totale des fichiers déposés doit être inférieure à 10 Go.</p>	

Processus ARENH
Guide d'implémentation des fichiers
des RE multi fournisseurs

<p>3</p>	<p>Une fois le fichier sélectionné (un seul fichier peut être choisi à chaque fois via l'explorateur), cliquez sur « Ouvrir ».</p>	
<p>4</p>	<p>Le nom du fichier s'affiche alors à droite de l'écran.</p> <p>Vous pouvez ajouter de nouveaux fichiers (dans une limite de 10 fichiers) en répétant les étapes précédentes.</p> <p>Note : Tous les fichiers peuvent être regroupés au sein d'un unique fichier compressé (« zip ») en cochant la case « Grouper mon envoi en un seul fichier ».</p>	

En cas d'erreur, vous pouvez modifier les fichiers qui seront déposés sur Post'nGo.

<p>1</p>	<p>Cochez les cases en face des fichiers à supprimer, ou la case « Tout sélectionner / désélectionner » pour choisir tous les fichiers en une seule opération.</p> <p>Cliquez sur « Supprimer les fichiers sélectionnés » pour supprimer les fichiers dont les cases sont cochées.</p>	
----------	--	--

6.1.2 Renseignement de l'expéditeur

Dans cette deuxième section, il vous est demandé de saisir l'adresse email professionnelle de l'expéditeur. Elle est utilisée pour envoyer le lien de confirmation d'envoi des fichiers à l'expéditeur, et plus tard elle apparaîtra dans l'email de notification reçu par le destinataire (voir Figure 2).

The screenshot shows the 'Post'nGo' web interface. At the top, there's a header with the logo 'Post'nGo' and the slogan 'Postez, envoyez !'. Below the header, there are navigation links for 'FAQ', 'Mentions légales', 'English', and 'Français'. The main content area is titled 'Vos fichiers' and contains three numbered steps:

- 1 Sélectionner des fichiers**: 'Sélectionnez des fichiers sur votre disque local :'. There is an 'Ajouter...' button and a list of files including 'Fichier1.doc'. There are checkboxes for 'Tout sélectionner/désélectionner', 'Supprimer les fichiers sélectionnés', and 'Grouper mon envoi en un seul fichier'.
- 2 Expéditeur**: 'Tous les champs marqués d'une * sont obligatoires.' The field 'Votre email professionnel*' contains 'expediteur@rte-france.com' and is highlighted with a red box.
- 3 Soumettre**: A CAPTCHA image with the text 'telu2' is shown. Below it is a text input field and a 'Recharger le code' button.

On the right side, there are two information boxes:

- Information**: 'Un email de confirmation vous sera envoyé à cette adresse. Vous devrez confirmer l'envoi des fichiers depuis le lien contenu dans ce mail.'
- Information**: 'Vos fichiers seront analysés par notre système antivirus avant envoi. Cette étape peut prendre quelques minutes. Vous recevrez ensuite un email vous demandant de confirmer votre envoi.'

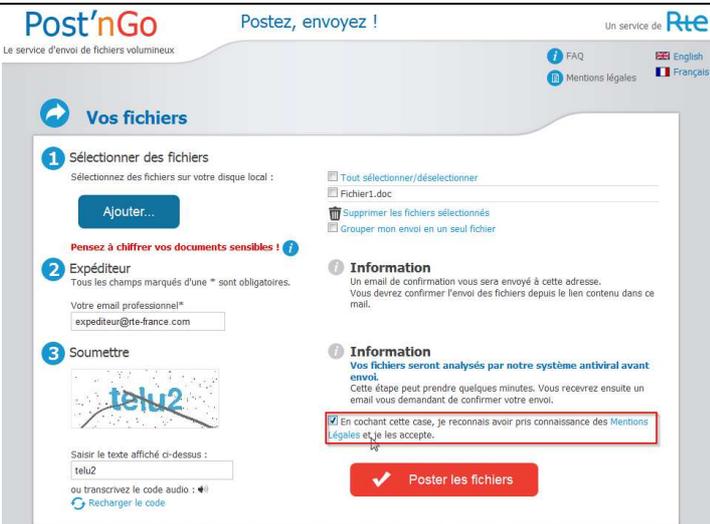
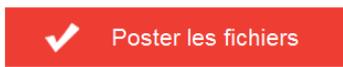
At the bottom right, there is a checkbox for 'Mentions Légales' and a large red button labeled 'Poster les fichiers'.

Figure 2. Renseignement de l'adresse email de l'expéditeur.

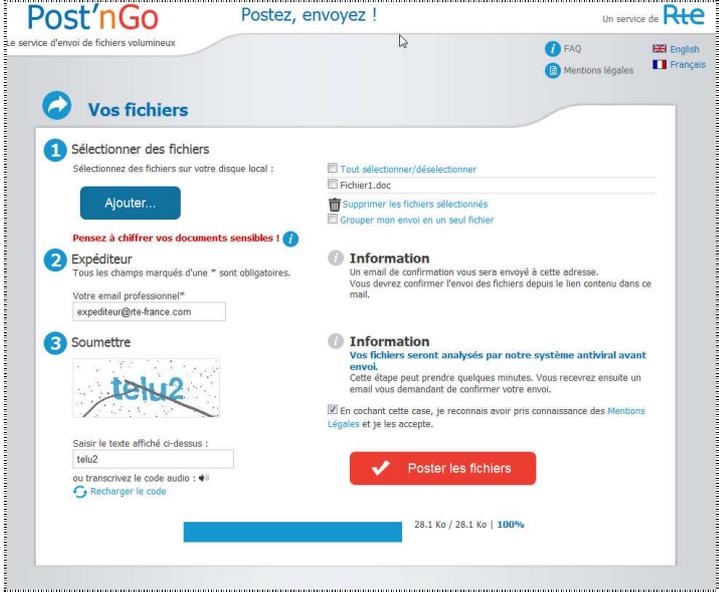
6.1.3 Soumission des fichiers

Dans cette troisième section, il vous est demandé de confirmer la soumission des fichiers sélectionnés. Afin de valider cette dernière étape, suivez les instructions ci-dessous :

Processus ARENH
Guide d'implémentation des fichiers
des RE multi fournisseurs

<p>1</p>	<p>Saisissez le texte affiché dans le cadre en dessous de la section « 3 Soumettre ».</p> <p>Vous pouvez recharger le code si celui-ci n'est pas assez clair en cliquant sur « Recharger le code » ou bien le transcrire par audio en cliquant sur l'icône 🗣️.</p>	
<p>2</p>	<p>Cochez la case pour confirmer la prise de connaissance et l'acceptation des mentions légales.</p> <p>Vous pouvez consulter ces dernières en cliquant sur le lien correspondant.</p>	
<p>3</p>	<p>Cliquez sur « Poster les fichiers ».</p>	

Processus ARENH
Guide d'implémentation des fichiers
des RE multi fournisseurs

4	Patientez un moment. Le dépôt des fichiers peut prendre plusieurs minutes en fonction de la taille des fichiers.	
---	--	--

6.2 Etape 2 - Sélection des destinataires RTE

Une fois les fichiers déposés sur Post'nGo, il vous est demandé d'ajouter le(s) destinataire(s) de ces fichiers et de compléter (optionnel) le message qui sera proposé dans l'email de notification.

Pour l'envoi des fichiers ARENH, l'adresse de messagerie à renseigner est impérativement :

RTE-CNES-ARENH@rte-france.com

6.2.1 Ajout des destinataires

En tant qu'expéditeur, vous devez renseigner les adresses email du ou des destinataires. Comme indiqué ci-dessous (Figure 3), l'email de l'expéditeur est pré-rempli avec l'adresse email renseignée au préalable. Vous devez ensuite remplir le champ « Les destinataires », en séparant les adresses email par des « ; ».

Processus ARENH
Guide d'implémentation des fichiers
des RE multi fournisseurs

Post'nGo Postez, envoyez ! Un service de Rte

Le service d'envoi de fichiers volumineux

FAQ Mentions légales English Français

Vos fichiers

1 Fichier(s)

✓ **File name:** Fichier1.doc, **Taille:** 25.50 KB

Expire le **13/06/2014**

Vos destinataires

2 Ajouter des destinataires

Tous les champs marqués d'une * sont obligatoires.

Votre email professionnel* expediteur@rte-france.com

Les destinataires * destinataire1@rte-france.com; destinataire2@gmail.com

Séparez les adresses par un ;

3 Email de notification

Cet email sera envoyé au destinataire

Sujet du mail RTE - Post'nGo : Nouveau fichier à télécharger

Message expediteur@rte-france.com a posté un fichier sur le service Post'nGo.

SOUMETTRE

Figure 3. Renseignement de l'adresse email des destinataires.

6.2.2 Ajout du message à l'email de notification (optionnel)

Cette section est optionnelle. Vous pouvez toutefois ajouter un message à l'email de notification du destinataire. Pour cela, saisir le sujet de l'email et le message, comme présenté ci-dessous (Figure 4) :

Processus ARENH
Guide d'implémentation des fichiers
des RE multi fournisseurs

The screenshot shows the Post'nGo interface with the following elements:

- Header:** Post'nGo logo, "Postez, envoyez !", "Un service de Rte", and navigation links for FAQ, Mentions légales, English, and Français.
- Section 1: Vos fichiers**
 - Step 1: Fichier(s)
 - File name: Fichier1.doc, Taille: 25.50 KB
 - Expires on: 13/06/2014
- Section 2: Vos destinataires**
 - Step 2: Ajouter des destinataires
 - Attention: Post'nGo ne fonctionne que lorsque l'une des adresses émettrices ou destinataires est une adresse RTE.
 - Fields: "Votre email professionnel*" (expediteur@rte-france.com) and "Les destinataires*" (destinataire1@rte-france.com; destinataire2@gmail.com)
 - Note: "Séparez les adresses par un ;"
- Section 3: Email de notification**
 - Step 3: Email de notification
 - Field: "Email de notification" (Cet email sera envoyé au destinataire)
 - Field: "Sujet du mail" (RTE - Post'nGo : Nouveau fichier à télécharger)
 - Field: "Message" (expediteur@rte-france.com a posté un fichier sur le service Post'nGo.)
 - Annotations: "Champ non-modifiable" points to the subject field, and "Champs modifiables" points to the message field.
- Button:** A red button labeled "SOUMETTRE" with a paper plane icon.

Figure 4. Renseignement du contenu de l'email de notification.

Ensuite cliquez sur le bouton « Soumettre » (Figure 5) :



Figure 5. Bouton « Soumettre ».

6.3 Etape 3 - Confirmation de votre envoi

Cette étape consiste à confirmer l'envoi de fichier par l'expéditeur avant de transmettre le lien de téléchargement de fichier(s) au(x) destinataire(s) RTE concerné(s).

1. Un message s'affiche vous informant que la transaction est en attente. Cliquez sur « Envoyer un nouveau fichier » si vous souhaitez envoyer d'autres fichiers (Figure 6).



Figure 6. Page d'envoi du mail de confirmation.

2. L'expéditeur dont vous avez renseigné l'adresse de messagerie à l'étape 1 reçoit un email afin de valider l'envoi des fichiers téléchargés. L'email reçu est de la forme suivante (Figure 7) :

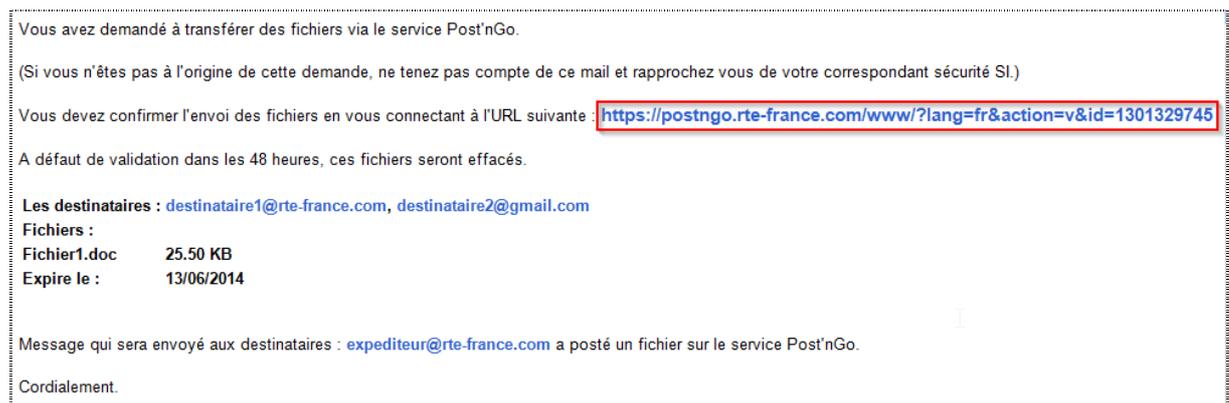


Figure 7. Contenu du mail de confirmation de l'envoi de fichiers.

3. Afin de confirmer l'envoi des fichiers, vous devez vous connecter à l'URL fournie dans l'email (Figure 7).

Attention : A défaut de confirmation dans les 48 heures, les fichiers seront effacés sans être envoyés.

4. Le message de confirmation de la validation de la transaction s'affiche sur la page de l'application Post'nGo comme ci-dessous (Figure 8) :



Figure 8. Page de confirmation de la mise à disposition des fichiers déposés.

5. Votre correspondant RTE va recevoir une notification pour votre envoi.

L'envoi des fichiers ARENH est terminé.

FIN DU DOCUMENT